

APPEL DE PROJETS ACCÉLÉRÉ : Projets fédérateurs COVID-19

Le Comité directeur du Réseau québécois de recherche sur les médicaments (RQRM) lance un processus accéléré d'évaluation et de sélection pour des projets en lien avec la COVID-19, causée par le SAR-CoV-2.

Le réseau est à la recherche de deux (2) projets interinstitutionnels liés à la **prévention ou au traitement** de la COVID-19, causée par le SAR-CoV-2. Les projets lauréats **devront obligatoirement inclure des chercheurs membres réguliers du RQRM d'au moins deux universités québécoises différentes.**

VALEUR ET TERMES DES FONDS

Une somme de 80 000 \$ servira à financer jusqu'à deux (2) projets d'un an – non-renouvelable. Le montant maximal par subvention est de 40 000 \$.

- **Un projet employant des méthodologies en pré-mise en marché du médicament** (axes Cibles thérapeutiques, identification et validation, Découverte de composés et chimie thérapeutique, Biopharmacie et pharmacométrie).
- **Un projet employant des méthodologies en post-mise en marché du médicament** (axes Pharmacoépidémiologie, Pharmacoeconomie, Optimisation de l'usage du médicament).

CRITERES D'ADMISSIBILITE

Les candidats doivent être des chercheurs tels que reconnus par le FRQ. Ils doivent être membres réguliers en règle du RQRM ou avoir fait leur demande d'adhésion au moment du dépôt de la demande (consultez www.rqrm.ca pour plus d'information).

- Les récipiendaires devront déposer un rapport d'avancement à mi-parcours du projet.
- Les projets candidats devront **rencontrer la cote minimale de 70%** (cote minimale utilisée par le FRQS) afin d'être admissibles.
- Les projets reçus seront évalués par un comité externe et entériné par le comité directeur du RQRM.
- Les projets recherchés doivent être réalisés en collaboration avec au moins un autre membre du réseau provenant d'une autre université québécoise.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Afin de permettre une plus grande flexibilité, toutes les dépenses liées au fonctionnement du projet de recherche seront admissibles (bourses d'étudiants, salaires, consommables, etc.).

CRITERES D'ATTRIBUTION

- Pertinence du projet en fonction de la vision et des thématiques du RQRM.
- Qualité scientifique du projet (excellence, aspect innovateur et original).
- L'implication de deux ou plusieurs équipes de recherche provenant **d'au moins deux différentes universités au Québec.**
- Potentiel de **succès rapide du projet** mettant en relief la synergie créée et la valeur ajoutée apportée par le RQRM.
- Retombées attendues du projet (résultats scientifiques, formation d'étudiants, transfert de connaissances vers les usagers, potentiel de transfert technologique / propriété intellectuelle en vue d'établir un partenariat industriel, etc).

PRÉSENTATION DES DEMANDES

Les demandes de fonds devront être présentées **en français ou en anglais** pour évaluation par un comité d'experts indépendants.

La mise en forme suivante doit être respectée : Police Arial de taille 10 à interligne simple et marges de 2 cm.

*"Le genre masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Soyez assuré que nous traiterons toute information avec confidentialité."*

La soumission en **un seul document PDF** doit inclure les éléments suivants.

- Identification du projet (**1 page**)
 - Titre du projet
 - Liste des chercheurs participants et complémentarité des expertises.
 - Spécification du regroupement auquel le projet est soumis (pré-mise en marché du médicament **ou** post-mise en marché du médicament)
 - Résumé du projet incluant les livrables finaux attendus
 - Montant total du financement demandé
- Description du projet (**3 pages**, incluant figures au besoin et excluant les références)
 - Description du projet scientifique (problématique – objectifs – hypothèses – méthodologie).
 - Justification de la pertinence et de la valeur ajoutée du projet dans le contexte des thématiques et des regroupements stratégiques du réseau.
 - Retombées escomptées du projet de recherche (résultats scientifiques, formation d'étudiants, etc.).
 - Description des livrables intermédiaires et finaux, ainsi que leurs utilisations possibles par le RQRM.
 - Une justification de l'impact de ce financement pour le rayonnement du réseau.
- Budget (**1 page**, maximum 40 000\$/pour une année, non-renouvelable)
- Statut de financement : veuillez inclure les réponses suivantes dans votre soumission (**1 page**)
 - Avez-vous un autre projet visant la COVID-19 déjà financé ?
 - Si oui : décrire un potentiel chevauchement (5 lignes).
 - Avez-vous un autre projet visant la COVID-19 en cours d'évaluation ?
 - Si oui : décrire brièvement le projet, organisme subventionnaire et montant demandé. Décrire un potentiel chevauchement avec la présente demande (5 lignes). Si le chevauchement est important, le RQRM se réserve le droit de changer sa décision sur l'attribution des fonds.
 - Si oui, inclure la déclaration suivante : « Je m'engage à informer au RQRM du résultat de la demande de fonds en cours dès qu'il est connu ».
- CV des candidats (provenant d'au moins deux universités québécoises) : **CV abrégé de 2 pages** mentionnant, sous forme de listes, les renseignements personnels (noms, titres, affiliations), la formation (institution, diplôme, date de début/fin), un bref énoncé personnel, l'emploi et honneurs (incluant expérience professionnelle, affiliations), les contributions scientifiques (p. ex., publications, propriétés intellectuelles, présentations), les subventions de recherche (p. ex., obtenu, terminé, à l'étude/décliné). Le RQRM recommande l'utilisation du gabarit de l'abrégé biographique du *National Health Institute* (gabarit disponible ici en [français](#) ou [anglais](#)). Le CV FRQS ou le CV abrégé IRSC du CV commun canadien sont également acceptés.

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DEMANDES : 20 AVRIL 2020

DATE PRÉVUE DE L'AVIS DE DÉCISION : 11 MAI 2020

Veuillez faire parvenir vos soumissions à **Mme Yessica-Haydee Gomez** au: info@rqrm.ca

Obligations de l'équipe : en acceptant la subvention, l'équipe devra rendre disponibles les produits générés au cours du projet aux autres chercheurs du RQRM et être disposée à présenter les résultats du projet lors de la journée scientifique du RQRM. De plus, l'équipe devra fournir les documents nécessaires à la préparation de rapports de progrès ou à des présentations à visées promotionnelles pour une période d'au plus quatre (4) ans suivant l'octroi de la bourse. La propriété intellectuelle, s'il y a lieu, demeure la propriété du chercheur / équipe / université d'origine du projet.

"Le genre masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Soyez assuré que nous traiterons toute information avec confidentialité."